

Interventions du Premier ministre  
Allocution à l'occasion de la journée nationale  
d'hommage aux harkis et aux membres des  
autres formations supplétives

Dominique de Villepin

25 septembre 2005

En cette journée d'hommage national, voulue par le Président de la République, je veux affirmer, au nom du Gouvernement, la reconnaissance de la Nation envers les Harkis. Cette année nous commémorons plus particulièrement le Groupement mobile de sécurité, créé il y a cinquante ans.

A eux, comme aux 200 000 hommes qui, entre 1954 et 1962, se sont engagés pour la France, nous voulons dire notre respect. Harkis, Moraznis, Assès, tirailleurs, spahis, membres des groupes d'autodéfense, des groupes mobiles de sécurité et des sections administratives spécialisées,

ont combattu avec une bravoure exceptionnelle.

Beaucoup y ont perdu la vie.

Après la loi de 1994, la loi du 23 février 2005 témoigne de la volonté de la France de ne pas oublier cette page tragique de l'histoire et de rendre hommage à ceux qui ont été trop souvent et injustement oubliés. La reconnaissance de la Nation est désormais marquée dans la pierre. Elle est à jamais gravée dans notre mémoire collective.

Nous n'oublierons pas le sacrifice des Harkis. Nous n'oublierons pas leur courage, ni leur dignité.